



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-456

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
ARRÊTÉ DU MAIRE
portant sur
utilisation du domaine public
parking Edmond Mille / le 21 décembre 2025

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir des accidents lors de la manifestation « Au royaume de Noël » organisée par la municipalité.

ARRETE

Article 1^{er} : Un carrousel d'une longueur et une largeur de 6 mètres appartenant à la société « Anim'festif » se tiendra aux abords de la salle Edmond Mille le dimanche 21 décembre 2025 de 9H à 21H.

Article 2 : L'emplacement réservé pour la structure sera interdit au stationnement du samedi 20 décembre 2025 19H au dimanche 21 décembre 2025 21H.

Article 3 : La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **13 NOV. 2025**

Publié le **13 NOV. 2025**

Le Maire,


David THELLIER